

**ÉVALUATION, PAR LE TUAC,
DES RÉSULTATS DU SOMMET DU G8 À ÉVIAN
1-3 juin 2003**

Synthèse

1. Lors de la réunion avec les responsables syndicaux, le 25 avril, il y a eu une large convergence de vues entre le Président Chirac et les organisations syndicales internationales sur le fait que le Sommet devait relancer la croissance et l'emploi, renforcer les règles relatives à la responsabilité des entreprises dans l'économie mondiale et développer la solidarité entre le Nord et le Sud. Les conclusions du Sommet à ces égards paraissent bien minces. Les ambitions de la Présidence française d'établir au Sommet d'Evian, un « programme d'action sociale » pour la mondialisation semblent avoir été victimes des pressions extérieures visant à rétablir les relations avec la Présidence des États-Unis suite à la guerre d'Irak.

2. Les conclusions de la Présidence témoignent de la confiance dans la reprise de l'économie mondiale au second semestre de l'année et insistent sur les « réformes structurelles ». En matière de responsabilité, le Sommet soutient les initiatives existantes et accorde une grande attention au NEPAD et à la santé mais ne s'attache pas suffisamment à traiter l'importante question des ressources. Il reste encore à savoir quelles sont les institutions multilatérales qui assureront le suivi et dans quel domaine elles interviendront. Hormis les conclusions extrêmement générales de la Présidence, le Sommet a publié quinze déclarations ou plans d'action préparés à l'avance par les hauts responsables. La moitié d'entre elles portent sur des questions de sécurité.

3. Le TUAC et le mouvement syndical mondial continueront de travailler sur les questions économiques et sociales afin de faire pression sur les gouvernements pour qu'ils honorent leurs engagements sur des questions comme la mise en œuvre des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, l'amélioration de la prise en considération des parties prenantes dans le gouvernement d'entreprise et le rôle à donner aux travailleurs dans le processus du NEPAD. En outre, la réforme du processus du G8 proprement dit est une question qui reste posée maintenant que la Présidence du Sommet d'Evian a étendu l'invitation aux responsables de pays non membres du G8.

Des engagements en faveur de la croissance

4. Au cours de leur réunion avec le Président Chirac, les responsables syndicaux avaient demandé une réaction concertée moyennant la coordination des politiques budgétaires et monétaires, pour faire face à ce qui est devenu une récession synchronisée. Ils avaient également recommandé la mise en place d'un programme d'action positif en matière de changement structurel fondé sur l'investissement dans la population active, la diffusion des nouvelles technologies et le partenariat social. La Présidence a annoncé ultérieurement que le

G8 devait « fixer une ligne d'action pour restaurer la croissance » et « mettre au point une forme de mondialisation réussie et humanisée ».

5. Les conclusions du Sommet n'ont pas atteint ces objectifs. Les dirigeants du G8 sont confiants dans les perspectives de reprise de la croissance. Ils ont reconnu que leur responsabilité commune est de dynamiser la croissance mais ils ont ajouté qu'il faut pour ce faire « accorder une importance accrue aux réformes structurelles et à la réactivité de nos économies » et ont énuméré « les réformes structurelles sur les marchés du travail, des produits et des capitaux » ainsi que les réformes des « systèmes de retraite et de santé ». Une grande partie des « réformes » actuellement préconisées vont compromettre la sécurité des familles de travailleurs et entraîner des réductions de la consommation au lieu de stimuler la croissance et l'emploi. Ils se sont engagés à « améliorer la productivité en misant sur l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie » et à inciter « les acteurs publics et privés à investir dans la connaissance et l'innovation ». En dépit de ces généralités, les responsables du G8 ne tiennent pas compte, dans leurs conclusions, du fait qu'au Sommet de Cologne, en 1999, le G8 a publié sa propre Charte « Objectifs et ambitions pour l'éducation et la formation tout au long de la vie » alors qu'ils auraient pu inciter les ministres du Travail à en évaluer son efficacité. Dans l'ensemble, le G8 n'a pas réagi à la détérioration de la situation de la croissance et de l'emploi.

6. Le plan d'action relatif au commerce montre l'absence d'accord sur la réforme agricole même sur la limitation des subventions aux exportations agricoles qui était l'objectif de la Présidence française. Il n'y a aucune référence directe aux problèmes actuels qui assaillent le système mondial d'échanges comme les différends majeurs entre les États-Unis et l'Union européenne sur des questions allant de l'acier aux hormones et aux allègements fiscaux américains ; ni aux négociations bilatérales qui risquent de détourner l'attention des négociations multilatérales. La confiance du G8 dans une approche « multilatérale » et son attachement à « des règles et des disciplines commerciales internationales renforcées » ne sont mentionnés qu'en termes voilés.

7. Un paragraphe appuie l'UE qui aspire à obtenir un accord en vue d'entamer des négociations sur les quatre « Nouvelles matières de Singapour » à propos desquelles les États-Unis en particulier ont fait preuve en général d'ambivalence. On peut espérer de ce fait que les États-Unis apporteront davantage leur soutien à Cancún. Un paragraphe relativement long est consacré aux ADPIC et aux problèmes de santé. Cela pourrait présager une certaine volonté de la part des États-Unis, peut-être à Cancún, de se joindre à la proposition de compromis actuelle sur le sujet ; elle avait été pratiquement adoptée au début de l'année mais tout s'était ensuite effondré par suite de l'opposition des États-Unis. En résumé, le plan d'action sur le commerce est vague et ne va guère au-delà des belles paroles habituelles d'engagement en faveur d'un système multilatéral d'échanges et de l'aboutissement du cycle de Doha dans les délais prévus à savoir d'ici la fin 2004. Rien n'est dit sur les questions sociales ou relatives au travail.

Une « économie socialement responsable »

8. L'une des quinze déclarations séparées publiées par le G8 s'intitule « Pour la croissance et une économie de marché responsable ». La Présidence avait cherché à placer au premier plan cette réaction politique aux échecs du gouvernement d'entreprise qui ont été mis en évidence par l'affaire Enron et d'autres scandales. Cependant, les Européens et les Américains ne sont tombés d'accord sur rien de plus que des références aux instruments

existants. En matière de gouvernement d'entreprise, le G8 « appu[ie] par ailleurs avec force le processus de révision des principes [de gouvernement d'entreprise] de l'OCDE en cours » et insiste beaucoup sur le chapitre des Principes concernant les parties prenantes.

9. En matière de responsabilité sociale des entreprises, le G8 se félicite également « des initiatives prises par le secteur privé » telles que les Principes directeurs de l'OCDE et le Pacte mondial des Nations Unies. Là n'est pas la question. Les Principes directeurs de l'OCDE constituent un instrument à la disposition des gouvernements, qui s'adresse aux entreprises et le G8 est responsable dans une certaine mesure, de l'efficacité de leur application. Les entreprises sont encouragées « à se rapprocher d'autres parties prenantes pour compléter ou renforcer la mise en oeuvre des instruments existants, notamment les principes directeurs de l'OCDE ou les principes de la Déclaration de l'OIT de 1998 relative aux principes et droits fondamentaux au travail ». Là aussi, les gouvernements ont une responsabilité importante dans la mise en oeuvre de ces deux instruments.

Développement durable

10. Lors de la préparation du Sommet, l'Afrique et le suivi du NEPAD ont fait l'objet d'une grande attention. Un rapport de mise en oeuvre a été présenté par les représentants personnels du G8 pour l'Afrique. Celui-ci attire l'attention sur la mise en place du Mécanisme africain d'examen par les pairs (MAEP). Il fait également le point sur la remise des 6 milliards de \$ supplémentaires de ressources pour l'Afrique, au titre de l'APD, qui a été décidée au Sommet de Kananaskis. Cependant, les Nations Unies ont déclaré qu'il faudrait de 25 à 35 milliards de \$ de ressources supplémentaires pour que l'Afrique puisse réaliser l'objectif de développement du Millénaire consistant à réduire de moitié l'extrême misère d'ici à 2015. Cela reste illusoire.

11. Il est également préoccupant de constater que le NEPAD ne concerne pour l'instant que les chefs d'Etat africains et non pas le peuple. Alors que le G8 reconnaît « la nécessité d'améliorer la communication sur les principes et valeurs du NEPAD et d'encourager la société civile à y participer », les recommandations formulées par les responsables syndicaux africains à propos d'un groupe syndical consultatif pour le NEPAD n'ont pas été suivies.

12. Nous avons constaté aussi avec satisfaction que lors de la préparation du Sommet l'accent avait été mis sur la réalisation des objectifs du Millénaire dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. Il faut un engagement politique à haut niveau pour que le droit d'accès à l'eau des personnes soit appliqué. Cependant, la priorité est toujours accordée aux partenariats public-privé et à la privatisation des services relatifs à l'eau plutôt qu'à l'aide au renforcement des capacités du secteur public. (L'Internationale des services publics a fait part séparément de sa réaction au Plan d'action du G8 sur l'eau).

13. Dans leur Plan d'action sur la santé, les pays du G8 s'engagent à travailler avec les pays en développement, le secteur privé ainsi que les organisations multilatérales et non gouvernementales pour atteindre les objectifs du SMDD et du Sommet du Millénaire et pour renforcer leurs efforts au niveau bilatéral et multilatéral. Ils ont réaffirmé leur soutien au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et ont convenu de tenir une conférence en juillet de cette année, à Paris, afin de réunir les donateurs internationaux, les gouvernements, les ONG et le secteur privé. Ils ont également décidé de s'attaquer au problème des obstacles actuels de l'OMC à l'exportation de médicaments accessibles et d'un prix abordable aux pays qui en ont le plus besoin. Mais il n'y a eu aucun progrès sur cette

question d'accès aux médicaments et les ressources restent insuffisantes en dépit de nouveaux engagements des États-Unis de fournir des ressources supplémentaires au Fonds mondial pour la santé.

14. Le G8 a adopté un plan d'action sur la science et la technologie au service du développement durable qui engage les gouvernements à renforcer leurs capacités de recherche pour : développer l'observation du globe et la surveillance de l'eau, de l'atmosphère, des sols, des océans et des écosystèmes ; à mettre au point des énergies plus propres et plus efficaces et à encourager l'utilisation de certaines énergies renouvelables ; et à favoriser l'amélioration de la productivité agricole essentiellement par le développement et la conservation des ressources génétiques. Il engage également le G8 à développer et rendre plus accessibles des technologies plus propres et plus efficaces en matière d'utilisation des combustibles fossiles ; à poursuivre en la matière des actions communes de recherche et à développer la coopération internationale dans ces domaines. En agriculture, les pays du G8 soutiendront les actions destinées à fournir aux plus défavorisés, dans le milieu rural des pays en développement, en particulier en Afrique, des technologies adaptées aux conditions économiques, sociales et environnementales locales, y compris par des partenariats public-privé. Comme il fallait s'y attendre, ils n'ont pas été en mesure de se mettre d'accord sur l'importante question du changement climatique et les conclusions de la Présidence mentionnent simplement « Ceux d'entre nous qui ont ratifié le Protocole de Kyoto réaffirment leur détermination à le voir entrer en vigueur ».

15. L'un des actes les plus significatifs du Sommet, eu égard au désastre du Prestige, a été aussi l'adoption, par le G8, d'un plan d'action sur l'environnement marin et la sécurité maritime qui souligne le caractère intolérable du système des pavillons de complaisance. Le G8 s'engage à « pallier l'absence de contrôle efficace des navires de pêche par les États du pavillon, en particulier dans le cas des pavillons de complaisance » et en matière de sécurité maritime à « accélérer l'introduction d'un code de conduite, en particulier pour les États du pavillon ». Le plan d'action engage également le G8 « à appuyer les efforts visant à améliorer la formation des marins, y compris les qualifications minimums obligatoires » et à soutenir à l'OIT, une « nouvelle convention renforcée sur les normes du travail en mer ».

Sécurité

16. En réalité, le thème principal réel du Sommet portait sur les questions de sécurité et le rétablissement du dialogue entre les dirigeants américains et européens à la suite de la guerre d'Irak. La moitié des plans d'action et des déclarations concernent la sécurité, les armes de destruction massive et le terrorisme. Mais le problème reste posé, car sans un engagement plus fondamental de la part de l'ensemble du G8 pour réduire les inégalités dans le monde, favoriser le développement durable et renforcer le droit international et les institutions internationales, les réactions à court terme aux menaces terroristes ne feront pas disparaître les menaces profondes pour la sécurité.

Réforme du processus du Sommet

17. Malgré les occasions manquées et les résultats limités du Sommet d'Evian, la Présidence française a introduit deux innovations importantes dans le processus du Sommet. D'une part, les dirigeants de pays non membres du G8, représentant les pays les plus peuplés du monde ont été invités le premier jour des débats. D'autre part, il y a eu une consultation beaucoup plus engagée avec les syndicats et la société civile. Pour la première fois, la

déclaration syndicale a été mise sur le site du G8 en tant que document officiel. Il faut mettre à profit ces initiatives pour œuvrer en faveur d'une véritable réforme du processus du G8 et finalement, de la mise en place d'un Conseil de sécurité économique et sociale permettant de renforcer l'efficacité de la gouvernance des marchés mondiaux.